Image not found or type unknown

propriétaire ne respecte pas le bail

Par **sinsi**, le **23/03/2011** à **18:19**

Bonjour,
j'ai accepté d'emménager dans un pavillon dont les travaux extérieurs n'étaient pas terminés.
Le propriétaire a signalé sur mon bail qu'il s'engageait à faire les clôtures et pelouses au plus tard pour le 30 octobre 2010.
A ce jour, il n'a pas même pris la peine de venir prendre les mesures pour les travaux.
Y à t'il quelque chose que je puisse exiger de lui?
merci de votre aide.

Par **Laure11**, le **23/03/2011** à **19:04**

Contactez l'ADIL (gratuit).
Demandez à votre mairie les coordonnées de l'ADIL dont vous dépendez.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés